



Le Président,

Nouméa, le 05 août 2015
Réf. : 016/2015/SCMNC/wm

11h35.



à, Monsieur Philippe GERMAIN
Président du Gouvernement de la Nouvelle-
Calédonie
BP : M2 - 98849 Nouméa Cedex

Objet : Demande d'entretien

Monsieur le Président,

Dans le cadre de nos revendications, nous sollicitons un entretien directement avec vous dans les plus brefs délais, afin de débattre des points validés ce jour par les membres de CONTRAKMINE.

Nous souhaitons que cette rencontre se déroule en publique sur la table des discussions installée sous le chapiteau à cet effet.

Il est évident qu'il n'y a aucune intention de notre part de vous « séquestrer » ou de « défenestrer » qui que ce soit, aussi nous vous garantissons la sécurité de toutes les personnes participantes à cette réunion.

Dans un souci de transparence, nous vous proposons une feuille de route des discussions, dont les points abordés seront les suivants :

1/ SITUATION DE DICTAT DU CLIENT AUSTRALIEN QUEENSLAND NICKEL :

QNi est un client unique acheteur des produits latéritiques dont il impose aux mineurs du Pays des contraintes commerciales inacceptables. Et c'est pourquoi, il est plus que jamais essentiel que les mineurs calédoniens disposent d'un autre débouché pour ces minerais, en l'occurrence le marché chinois ou 4 dossiers de demande d'exportations vers la Chine ont été déposés, à savoir :

- SMGM via l'assistance de Glencore (Mines Tontouta, Ouiné et Poya)
- SMT via l'assistance de Glencore (Mines Nakéty et Monéo)
- MKM via l'assistance de Glencore (Mines N'GO Ada et Graziella)
- SLN pour le métallurgiste Tsingshan (Mines Poro et Etoile du Nord)

En ce qui concerne, les exportations de latérites vers l'Australie, nous exigeons que les contrats soient uniformisés et qu'ils disposent d'un prix plancher « price floor ».

2/ STRATEGIE MINIERE :

Faire associer l'ensemble de toute la profession minière (mineurs et sous-traitants) à l'élaboration de la stratégie minière du Pays

3/ EXPORTATION DES MINERAIS A FAIBLE TENEURS :

L'engagement et le maintien des exportations de minerais à faible teneurs sur le marché international, en l'occurrence le Japon sur une durée minimum de 10 ans (plus de visibilité pour les rouleurs, pour les mineurs et pour les autres sous-traitants).

Ce type de minerais ne sont pas en concurrence avec nos usines locales (SLN, KNS, Vale) et off shore (Corée).

- Révision du contrat SMT / SUMITOMO Japon (Mines Nakéty et Monéo)
- Contrat SLN / PAMCO Japon (Mines Tontouta, Thio, Poro, Népoui et Etoile du Nord)
- Contrat MKM / PAMCO Japon (Mine N'GO Graziella)

4/ RECONDUCTION DE LA DEFISCALISATION :

La reconduction du dispositif de la défiscalisation en faveur des rouleurs concernant l'achat d'un camion destiné au roulage de la mine au bord de mer.

Ainsi que les véhicules légers double cabine (outil essentiel à la profession).

5/ PROBLEME DES ROULEURS DE OUACO (MINE NMC) :

Trouver immédiatement des solutions alternatives au conflit que rencontrent actuellement les rouleurs de OUACO

6/ REDUIRE LES DELAIS D'INSTRUCTION DES DOSSIERS :

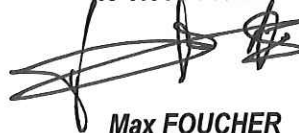
Il est impératif de réduire les délais d'instruction des dossiers dans les services administratifs, et ainsi que les prises de décisions des responsables de nos institutions : Gouvernement, Provinces et Etat.

7/ REFERENT MEMBRE DU GOUVERNEMENT DELEGATAIRE EN CHARGE DU PORTEFEUILLE MINIER :

Comme nous l'avons écrit dans notre dernier courrier, nous avons le sentiment de ne pas être considéré car notre profession n'est toujours pas attributaire d'un référent membre du Gouvernement en charge du portefeuille de la Mine, alors même que nous sommes la première industrie de ce Pays.

Comptant sur l'intérêt que vous porterez à notre courrier et conscient de l'importance des sujets abordés qui nous tiennent à cœur, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos plus respectueuses salutations.

**Pour les membres de CONTRAKMINE,
le Vice-Président**



Max FOUCHER

« Terre de Parole, Terre de Partage »